



"J'agis pour préserver l'eau" : les initiatives locales mises en valeur

Le concours « j'agis pour préserver l'eau » est l'une des actions portées par Eau 17, l'EPTB Charente et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, dans le cadre des programmes Re-Sources menés en Charente et en Charente-Maritime. Pour valoriser les initiatives locales, une remise de prix a été organisée le lundi 14 avril à Saintes, à bord de la navette fluviale électrique Bernard-Palissy III.

Des actions inspirantes déployées en Charente et en Charente-Maritime

Ouverte aux élus, agents municipaux et agriculteurs situés dans les territoires Re-Sources, la deuxième édition du concours « J'agis pour préserver l'eau » a mis en lumière de nombreuses pratiques environnementales qui préservent la qualité de l'eau. Plusieurs d'entre elles ont été distinguées. Retrouvez ci-dessous les actions lauréates.





Catégorie « Agriculteurs »



Cédric SEGUIN, agriculteur à La Clisse, sur le territoire Re-Sources Anroult-Lucérat, a obtenu le premier prix. Il a été récompensé pour avoir développé la culture de miscanthus sur ses parcelles, situées au pied du captage d'eau potable de la commune.

« J'ai voulu éviter les intrants. Les prairies produisent peu, le miscanthus promet de nombreux débouchés et une production plus intéressante que des prairies »
Cédric SEGUIN



Le deuxième prix a été attribué à Francis CHARRIER, de Burie (sur le territoire Re-Sources de Coulange-Saint-Hippolyte), qui pratique les couverts en vigne. Sa démarche volontaire permet d'améliorer la qualité de l'eau grâce à la consommation de l'azote par les végétaux.

« J'y vois de nombreux avantages en lien avec les pratiques BIO. Couverture des sols, amélioration structure, meilleure vie du sol, taux de MO améliorée, limitation de la flore non désirée, apport de fertilisation organique pour la vigne, captation de carbone »
Francis CHARRIER





Alain BIDOUARD, de Reignac, a complété le podium grâce à son action de création de prairie et d'entretien de zones humides. Il a converti une de ses parcelles, située en zone Natura 2000 en prairie favorable pour la biodiversité, notamment aux pollinisateurs.

Ces actions menées par les agriculteurs illustrent la diversité des initiatives mises en place au quotidien pour préserver la ressource en eau.



Catégorie Communes



La commune de Gond-Pontouvre, a obtenu le premier prix pour la création d'un jardin-forêt expérimental à l'arrière de sa cité scolaire. Ce projet propose aux habitants un lieu dédié au jardinage, au greffage et à la gestion de l'eau.



La commune de Chaniers a été distinguée pour son soutien et son accompagnement des agriculteurs dans la mise en œuvre du Plan de Gestion Agro-Environnemental. La commune agit notamment pour :

- réduire les risques d'inondations ou de coulées de boues ;
- mieux intégrer certains secteurs dans le paysage ;
- améliorer la qualité de l'eau en limitant les transferts de fertilisants, phytosanitaires et particules de terre.



La commune de Landrais a été récompensée pour la végétalisation de la cour d'école, transformant une cour bitumée en îlot de fraîcheur. Cette initiative pédagogique s'inscrit dans le programme d'actions culturelles, environnementales et pédagogiques mené par l'ONG Bleu Versant.

Les actions des lauréats illustrent la diversité et la richesse des initiatives locales. Elles mettent en lumière l'engagement quotidien des agriculteurs et des communes en Charente et en Charente-Maritime pour la préservation de la ressource en eau.

Le programme Re-Sources

L'eau brute provenant de captages stratégiques et du fleuve Charente est menacée par des pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates et pesticides). Des captages ont été classés prioritaires au titre du Grenelle de l'environnement ou de la Conférence Environnementale. À ce titre, ils bénéficient du programme Re-Sources, qui vise à reconquérir la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable.

Dans le département, trois services publics mènent des programmes Re-Sources : Eau 17, l'EPTB Charente et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Ensemble, avec leurs partenaires agricoles et financiers, ils portent des ambitions fortes et des objectifs concrets. Ils accompagnent les acteurs du monde agricole vers des pratiques durables, favorisant la préservation de la qualité de l'eau. Ce programme est co-financé par les agences de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne, par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Charente-Maritime.



EAU 17

131 cours Genêt
CS 50517 - 17119 Saintes Cedex
05 46 92 72 72